

---

# Documents sauvegardés

Vendredi 15 septembre 2017 à 17 h 06

1 document

---

Par Bibliothèque Municipale de Lyon

**EUROPRESSE.COM**

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par BM-LYON et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

# Sommaire

---

## Documents sauvegardés • 1 document

---

Le Progrès - Lyon	21 septembre 2000 <b>[Le groupe de Jérôme Seydoux n'a pas abandonné pour autant le projet de l'Industrie.]</b> prochain épisode de l'aventure des multiplexes cinématographiques pourrait bel et bien se jouer à <b>Vaulx-en-Velin</b> . Ce n'est que le 8 décembre prochain que la CDEC (Commission départementale d	<b>3</b>
-------------------	---	----------

**LE PROGRÈS**

Nom de la source

Le Progrès - Lyon

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, France

Jeudi 21 septembre 2000

Le Progrès - Lyon • 468 mots

**[Le groupe de Jérôme Seydoux n'a pas abandonné pour autant le projet de l'Industrie.]**

MANUEL DA FONSECA et ALINE DURET

**L**e groupe de Jérôme Seydoux n'a pas abandonné pour autant le projet de l'Industrie. Les implantations définitives des multiplexes cinématographiques sur l'agglomération ne seront connues qu'en décembre.

Les jeux ne sont pas encore faits ; mais le sort du prochain épisode de l'aventure des multiplexes cinématographiques pourrait bel et bien se jouer à Vaulx-en-Velin. Ce n'est que le 8 décembre prochain que la CDEC (Commission départementale d'équipement commercial) fera toute la lumière sur ce dossier et opérera un choix définitif. Mais, comme le révélait hier notre confrère Lyon Figaro, le choix du groupe Pathé semble bel et bien s'être porté sur le site de l'est lyonnais. Jusqu'ici c'est le projet défendu par le maire PS du 9e, Gérard Collomb, sur le site de l'Industrie qui tenait la corde, et avait les faveurs de Raymond Barre, le président de la communauté urbaine. Gérard Collomb devra donc patienter. Si lors d'une réunion restreinte du bureau de la communauté urbaine, le 2 mai dernier, la collectivité avait donné son feu vert pour que l'étude porte sur la construction de trois multiplexes (l'Industrie et Vaulx-en-Velin par le groupe Pathé et le site de Gerland par UGC), les futurs aménageurs avaient toute liberté d'action. Mais dès le mois de juillet, le groupe Pathé de Jérôme

Seydoux, par courrier, informait Raymond Barre que sa priorité était Vaulx-en-Velin. Le terrain est acquis. Son projet : une quinzaine de salles dont une équipée d'un Imax, un écran en relief. Dans le même courrier il précisait qu'il n'abandonnait pas pour autant le projet de l'Industrie en indiquant qu'il déposera également un dossier auprès de la CDEC. De l'avis général, l'implantation d'un multiplexe à Vaise n'est donc pas (encore ?) enterrée. Maurice Charrier montré du doigt Cette décision a naturellement fait réagir Gérard Collomb, qui a bien essayé de dissuader le patron de Pathé. Le candidat socialiste à la mairie de Lyon s'interroge sur ce choix puisque, dit-il, " ni le bureau de la communauté urbaine de Lyon, ni le président Raymond Barre n'ont pris une décision de ce côté-là (), ce n'est pas moi qui ai conçu le projet de l'Industrie, ce n'est pas moi qui ai fait l'analyse du marché. Et Vaise, a priori ne semblait pas poser problème dans le débat qui s'est engagé sur les multiplexes ". Et d'ajouter : " si on balaye ce projet d'un revers de main, cela peut être une attitude destructrice pour la ville et son rayonnement. Ce serait en tout cas une très mauvaise décision ". Il entend demander à Raymond Barre de se prononcer rapidement. Mais dès hier, il s'est également assuré le soutien des maires socialistes de l'est lyonnais, inquiets de voir arriver à leurs portes

© 2000 Le Progrès - Lyon. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 15 septembre 2017 à BM-LYON à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20000921-PR-860880



un multiplexe alors que depuis des années ils essaient de faire vivre une activité cinématographique, qu'il s'agisse de Bron ou de Meyzieu. Dans un communiqué, ils regrettent ce choix mais c'est surtout le maire de Vaulx-en-Velin, Maurice Charrier, qui est visé. Vice-président de la communauté urbaine, chargé de suivre le dossier des multiplexes, il est directement accusé de favoriser sa commune, sans tenir compte de l'intérêt général. " *La décision qui serait prise a pour conséquence immédiate de mettre en péril les petites salles de l'est lyonnais mais aussi, et surtout, peut réduire à néant tous nos efforts pour plus de qualité et de proximité culturelle* " écrivent-ils. Gérard Collomb et ses amis accusent d'autant plus leur collègue de Vaulx, de conforter ainsi " *certains intérêts particuliers dont ceux des grands groupes de l'industrie cinématographique* ", que son projet est également défendu par Henry Chabert (autre candidat à la mairie de Lyon) farouchement opposé à l'arrivée d'un multiplexe à Vaise. A quelques mois des élections municipales, ce dossier ne constitue pas un mince enjeu politique. En attendant, c'est la CDEC qui devrait avoir le dernier mot, le 8 décembre prochain.